

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : AVRIL 2013

RÉDUCTION DES DÉCHETS : GPSO LANCE LES "ÉCO-DÉFIS" DES ARTISANS

DANS LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS, GRAND PARIS SEINE OUEST (GPSO) INITIE LA LABELLISATION "ÉCO-DÉFIS" À L'ATTENTION DES ARTISANS DU TERRITOIRE, EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE (CMA 92). LA DÉMARCHE LEUR SERA PRÉSENTÉE LORS DE RÉUNIONS D'INFORMATION ORGANISÉES DANS CHACUNE DES SEPT VILLES DE L'AGGLOMÉRATION.

Limiter, trier et revaloriser ses déchets, limiter la production de déchets dangereux et améliorer leur gestion, remplacer les sacs plastiques et diminuer le sur-emballage... Les artisans-commerçants sont invités à relever le défi et à adopter ces éco-gestes, simples, efficaces et appréciés de leur clientèle. En effet, 90 % des consommateurs interrogés se disent prêts à privilégier un artisan respectueux de l'environnement*.

Concrètement, les artisans participant à l'opération seront accompagnés par des Conseillers de la CMA 92, pour la définition des "Éco-défis" concernant leur activité et la rédaction du dossier soumis au comité de labellisation, qui se réunira à l'automne 2013.

Les labels "Éco-défis" seront remis lors d'une cérémonie en fin d'année, au cours de laquelle l'engagement des commerces artisanaux sera valorisé.



Les "Éco-défis" des artisans s'inscrivent dans le programme local de prévention des déchets adopté par GPSO en 2011, afin de réduire de 7 % le tonnage global d'ordures ménagères d'ici 2015.

DATES DES RÉUNIONS D'INFORMATION "ÉCO-DÉFIS"

MEUDON

Jeudi 11 avril à 19h30
Hôtel de Ville
6, Avenue le Corbeiller

VANVES

Vendredi 12 avril de 8h30 à 10h
Restaurant Le Pavillon de la Tourelle
10, rue Larmeroux

SÈVRES

Mardi 30 avril de 8h30 à 10h
Salon Saint Omer - Hôtel de Ville
54, Grande Rue

Les dates des prochaines réunions d'information dans les villes membres de GPSO seront communiquées prochainement.

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) représente un territoire de plus de 300 000 habitants recouvert à 36% de forêts et d'espaces verts.

Territoire innovant, durable et numérique, GPSO est la première collectivité à avoir validé son contrat de développement territorial (CDT) avec l'État dans le cadre de la loi sur le Grand Paris.

Avec 22 000 entreprises et commerces et 166 000 emplois, GPSO constitue un pôle économique incontournable et attractif pour des acteurs économiques tels que Coca-Cola, le laboratoire Roche ou L'Équipe.

GPSO a en charge les compétences du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'équilibre social de l'habitat, de la voirie et du stationnement d'intérêt communautaire, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et de l'assainissement, assurées grâce à l'implication de plus de 1 000 agents.

CONTACT PRESSE GPSO

Alexandra Bardet – 01 46 29 24 65
alexandra.bardet@agglo-gpso.fr

CONTACT COMMERÇANTS ET ARTISANS

Matthieu Vautrin – CMA 92 – 01 47 29 43 92
mvautrin@cma-nanterre.fr